



Déclaration liminaire de la FSU

4 novembre 2025

Monsieur le Recteur,

Mesdames et Messieurs les membres du Comité Social Académique,

Les organisations syndicales ont pu être accusées de participer à la crise d'attractivité de l'éducation nationale en pointant systématiquement les difficultés de nos métiers, la perte de sens et la dégradation des conditions de travail. Cette fois, le constat ne vient pas d'elles mais de l'édition 2024 de l'enquête TALIS qui confirme le malaise profond de nos professions et le manque de moyens et de reconnaissance. Si c'est le cas aussi dans d'autres pays de l'OCDE, le malaise semble toutefois très profond en France : les effectifs très chargés dans les classes, l'augmentation du nombre d'élèves à besoins éducatifs particuliers, le sentiment des enseignant·es de ne pas être considéré·es par les décideurs politiques... Et de fait, les récentes réformes du collège, du lycée, du baccalauréat, de la voie professionnelle, du Choc des savoirs ont fait l'objet d'un rejet quasi unanime de la profession qui s'est même mobilisée contre elles, sans être entendue.

La relégation de l'Education nationale au 9e rang protocolaire dans le gouvernement Lecornu 2 était déjà un mauvais signe. Le projet de budget 2026 est un nouveau coup qui lui est porté. Bien que masquées par la réforme de la formation initiale et la coexistence transitoire de 2 concours, ce sont encore une fois des suppressions de postes qui sont prévues dans l'Education Nationale (plus de 4 000 postes pour les 1er et 2nd degrés), essentiellement portées par le public. La baisse démographique est mise en avant pour justifier cette saignée. Argument bien pratique mais rappelons que sur les 8 précédentes rentrées préparées sous Emmanuel Macron, 8 865 emplois d'enseignant·es ont été supprimés dans le second degré public alors même que 8 029 élèves supplémentaires étaient accueillis dans les collèges et lycées publics. C'est pourquoi la FSU demande que les évolutions actuelles de la démographie scolaire soient l'occasion d'améliorer le taux d'encadrement des élèves en baissant les effectifs des classes.

Côté rémunération, le projet de budget exclut par ailleurs tout dégel du point d'indice, toute mesure catégorielle. Exit donc la timide réforme des carrières pourtant présentée en CSA ministériel le 6 mai. Le décrochage du pouvoir d'achat, dans un contexte d'inflation même limitée, va se poursuivre et accentuer la crise d'attractivité de nos métiers. Or, la question salariale pèse lourdement sur le

quotidien des collègues, plus encore quand ils sont à temps partiels contraints - comme nombre d'AESH - ou avec des contrats précaires. C'est pourquoi la FSU continue d'exiger une augmentation des traitements sans contrepartie.

Un des enjeux pour nos professions est également notre capacité à concevoir notre enseignement et l'évaluation de nos élèves. Cette liberté pédagogique est pourtant remise en cause par le ministère dans deux notes de service datées du 25 août et du 2 septembre, qui s'ajoutent à la multiplication des évaluations nationales standardisées. La première prétend encadrer le contrôle continu en lycée via un PLE plus contraignant. La seconde prend prétexte du retour à la moyenne pour le contrôle continu du DNB, pour uniformiser, pardon "harmoniser", les évaluations au collège, sous la responsabilité du·de la chef·fe d'établissement. Cette note de service évoque aussi le rôle de la commission académique d'harmonisation du contrôle continu, dont la composition et le travail sont pour le moins opaques. Déposséder les personnels de leur professionnalité, les empêcher d'avoir la main sur leur métier, est aussi une cause de la souffrance au travail. Cette déqualification est aussi à l'oeuvre dans la réforme de la formation initiale qui s'attaque au niveau de maîtrise disciplinaire des futur·es enseignant·es et CPE, alors que le monde est plus complexe et que les élèves questionnent toujours plus les savoirs qui leur sont enseignés.

Enfin, nous tenons à aborder la question du climat dans certains établissements secondaires et dans certaines circonscriptions du premier degré. Nous avons à plusieurs reprises alerté sur des relations tendues entre les personnels et des directions de collèges et lycées, entre les personnels et les inspections de circonscriptions. Ces situations de management autoritaire ont des conséquences sur la santé des personnels. Le mal-être au travail se traduit par une démobilisation des collègues (qui se retirent de projets ou de missions comme celle de professeur principal ou de PEMF par exemple), par des arrêts maladie, des demandes de disponibilité, des démissions, des mutations. Faute de réponse de l'institution, les collègues ont l'impression de ne pas être entendu·es, que leur souffrance n'est pas prise en considération. La prévention des RPS est un enjeu important pour les conditions de travail. C'est pourquoi la FSU demande qu'une procédure claire permette d'intervenir avant que la situation ne soit trop dégradée et d'informer les personnels des actions mises en place.

Par ailleurs, il n'aura échappé à personne la présence de notre jeune collègue, reçue sur la liste complémentaire au CRPE, devant les locaux du Rectorat de Strasbourg, en grève de la faim depuis le mardi 28 octobre dernier.

La FSU dénonce le choix académique de n'avoir recours à la Liste Complémentaire que pour pallier les démissions des lauréat·es de la liste principale. Alors que, l'ensemble des 60 admis·es sur LC en 2023, puis les 40 de 2024 avaient été appelé·es et affecté·es en tant que stagiaires, la FSU ne peut pas cautionner le recours à l'embauche de contractuel·les.

Nous nous posons de plus la question quant à l'affirmation "que chaque support de poste est occupé", lorsque nous savons que le sous-effectif est réel. Quelle que soit sa mission, le personnel

manque : adjoint, direction, spécialisé, remplacement, formation... Rien que pour le remplacement, ce sont 735 remplaçant·es qu'il faudrait au lieu des 687 existant·es. En recrutant l'ensemble de la liste complémentaire, la différence se réduirait un peu et apporterait une première bonne bouffée d'air dans les écoles...

La FSU s'oppose au recours massif à la contractualisation, un choix politique qui aggrave la précarité des enseignant.es.

Pour terminer, ce CSA était initialement prévu le 14 octobre, jour d'hommage à nos collègues Samuel Paty et Dominique Bernard, assassinés pour avoir exercé leur métier. Nous regrettons une fois de plus l'annonce tardive de cet hommage, réduit à une minute de silence en classe. Nous aurions souhaité que l'institution y prenne toute sa part, par une prise de parole destinée aux personnels.